

10 mars 1563. Il prie le Roi de ne pas s'imposer l'habitude de lui répondre de sa propre main, et de se reposer de ce soin sur Gonçalo Perez, qui mérite toute sa confiance. — Conduite légère de l'archevêque de Besançon, Claude de la Baume. — Progrès de l'hérésie à Valenciennes et à Tournay : mollesse de Berghes et de Montigny, pour la réprimer. Ce dernier dit souvent *qu'il est abusif de punir de mort les délits en matière de religion*. — Les seigneurs ont presque tous des dettes énormes qu'ils ne savent comment acquitter, et qu'ils espèrent ne payer jamais. — Le prince d'Orange, qui tient un grand état de maison, et mène à sa suite des comtes, des barons et beaucoup d'autres gentilshommes d'Allemagne, doit, pour le moins, 900,000 fl. — Ses propos et ses démarches ne peuvent qu'inspirer de l'inquiétude. N'a-t-il pas dit ouvertement à la duchesse de Parme que jamais il ne faillirait ni à sa patrie (l'Allemagne), ni à sa maison ? — Granvelle conseille au Roi de donner des commanderies en Espagne à quelques-uns des seigneurs, et de faire vice-roi de Sicile le prince d'Orange.

Liasse 524. — (B. B.)

117. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 10 mars 1563.* Il entretient le Roi des affaires particulières du duc et de la duchesse de Parme. L'un et l'autre consentirent de voir que le Roi ne prenne, en ce qui concerne leurs États, aucune résolution qui leur soit favorable. — La duchesse veut résigner le gouvernement des Pays-Bas; le duc son mari l'y excite vivement. Granvelle a cherché à lui faire comprendre que, dans l'état des choses, il était impossible que le Roi lui accordât son congé; elle a répondu qu'elle le prendrait d'elle-même. — Il conseille au Roi de leur donner quelque satisfaction. — Déjà, il a pu s'apercevoir que le délai apporté dans cette affaire lui nuisait dans l'esprit de la duchesse, qui s'imagine à tort qu'il ne lui rend pas justice auprès de S. M. (1).

Liasse 524.

118. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 12 mars 1563.* Le 17 janvier, elle délivra au conseiller Renard la lettre par

(1) La restitution du château de Plaisance et le mariage de leur fils, Alexandre, étaient le sujet incessant des instances du duc et de la duchesse de Parme.

laquelle le Roi lui ordonnait d'aller servir en Bourgogne. Renard fit entendre les plus vives plaintes : il dit qu'on lui faisait un grand tort, que ce n'était pas là une digne récompense de ses services de tant d'années ; il imputa la résolution du Roi au cardinal de Granvelle, etc. La duchesse lui parla avec fermeté, et l'engagea à l'obéissance. — Les jours suivants, elle apprit qu'il faisait grand bruit partout, se plaignant aux seigneurs, au conseil privé et à l'un et à l'autre, criant à l'arbitraire et à la tyrannie, ajoutant qu'on commençait par lui, que les autres suivraient : si bien que non-seulement la ville, mais tout le pays, s'occupe de cette affaire, et que chacun en raisonne selon son humeur. — Il vint présenter un long écrit à la duchesse, dans lequel il s'excusait de partir, et attaquait le cardinal de Granvelle. La duchesse, après l'avoir lu, insista sur son départ. Peu de jours après, il revint la trouver avec un second écrit, plus long encore et plus véhément contre le cardinal, demandant qu'elle le fit examiner par le conseil privé ou le conseil d'État ; mais elle ne voulut pas entrer dans cette voie, et lui fit restituer ce dernier écrit par le conseiller Hopperus, en lui faisant renouveler l'ordre de partir. Il fit dire depuis à la duchesse qu'il désirait expédier un courrier au Roi. Ne voulant pas lui donner des motifs de se plaindre de ce qu'on l'empêchait de recourir à S. M., la duchesse a répondu qu'elle y consentait. Tel est l'état de cette affaire. Elle attendra, pour agir ultérieurement, de nouveaux ordres du Roi. Elle pense que, pour ne pas indisposer les seigneurs, qui se sont déclarés les protecteurs de Renard, la cause de celui-ci pourrait être renvoyée au conseil privé. (*Ital.*)

Liasse 525.

119. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 13 mars 1563.* Elle renvoie à ses lettres en français, touchant l'état des affaires de la religion, qui vont toujours en empirant. — Quoiqu'elle ne puisse dire qu'aucun des seigneurs ne soit pas bon catholique, elle ne voit pourtant pas qu'ils procèdent, dans les matières religieuses, avec toute la chaleur qui serait nécessaire. Le peuple a plus d'audace qu'il ne conviendrait. — Les ministres de la justice, soit par crainte, soit par raison de l'incertitude des choses, ou par doute du succès, ou enfin par d'autres motifs, ne remplissent pas leurs devoirs. — Les rumeurs qui courent sur ce qui se passe en France et en Allemagne, montrent assez que les esprits ne sont pas bien disposés. — Elle s'en réfère à sa lettre en français sur ce qu'elle a écrit au marquis de Berghes, qui

est toujours à Liège, et sur l'envoi qu'elle a fait, en cette ville, du comte d'Arenberg (1), dans l'intérêt du fils du seigneur de Berlaymont, afin que le père connaisse que le gouvernement fait tout ce qu'il peut pour lui. — Elle s'étonne que le marquis de Berghes ait entamé une négociation avec le chapitre de Liège, sans l'en prévenir. — L'opinion générale est que le doyen Groesbeek sera appelé au siège épiscopal. On avait parlé, pour cette dignité, d'un seigneur allemand, parent du prince d'Orange, et d'un jeune frère de celui-ci; mais il ne paraît pas qu'ils aient des chances. — Cette affaire terminée, elle fera en sorte que le marquis de Berghes se rende dans son gouvernement, où sa présence est urgente, à cause de la situation de Valenciennes. — Elle renvoie à ses lettres en français touchant l'érection des évêchés. La plus grande difficulté en cette affaire vient toujours de ceux de Brabant; le chancelier et le conseil (de Brabant) n'y aident en rien. — L'union des abbayes aux nouveaux sièges rencontre surtout de l'opposition, à cause de la part que les évêques seraient appelés à prendre par là aux affaires des états. Quant à elle, il lui déplairait infiniment que, dans une chose où il y va du service de Dieu, les vassaux de S. M. lui donnassent la loi. — Le chancelier de Brabant est toujours le même. Elle ne voit pas le parti qu'on pourrait prendre envers lui : car le déplacer serait sujet à de grands inconvénients. La duchesse croit d'ailleurs qu'il pêche plus par ignorance, et par les suggestions dont on l'entourne, que par méchanceté. Elle pense qu'on pourrait le charger d'une ambassade, pour l'éloigner de Bruxelles. — Inimitié des seigneurs contre Granvelle. La duchesse a su de Berlaymont qu'ils ont resserré leur ligue. Ceux dont elle se compose principalement, sont le prince d'Orange, le marquis de Berghes, le comte de Hornes, le seigneur de Montigny, les comtes d'Egmont et de Meghem. — M. d'Egmont, étant chez le duc d'Arschot, ne négligea rien, pour engager celui-ci à faire partie de la ligue; mais le duc résista énergiquement, disant, entre autres, qu'il était ami d'Egmont, mais qu'il ne voulait avoir ni lui, ni le prince d'Orange, pour supérieur; qu'il était autant

(1) Dans la séance du conseil d'État du 10 février 1563, il fut résolu de députer le comte d'Arenberg, avec un conseiller du conseil privé, vers l'évêque et le chapitre de Liège. L'objet de cette mission était d'engager l'évêque à désigner pour son successeur ou le fils de M. de Berlaymont, ou l'archidiacre Poitiers, ou le comte de Rennebourg, ou le doyen Groesbeek, ou le protonotaire Douvrin. (*Notules du conseil d'État.*)

qu'eux, et n'avait pas une suite moins nombreuse de nobles et d'amis. — M. d'Arenberg et Robles étaient présents à cette scène, et ils craignirent un instant qu'elle ne finit par un duel ; mais la chose s'arrangea. — Selon les informations qui parviennent à la duchesse, Montigny fait beaucoup de mal. — Tous les seigneurs se sont trouvés aux noces de M. de Beaufort ; à cette occasion, il a été traité amplement de l'affaire qui les occupe. Quelqu'un étant venu à demander quel motif de plainte on avait contre le cardinal, on a répondu qu'on ne lui voulait pas de mal, mais qu'on ne pouvait souffrir qu'il prit part aux affaires. — M. d'Arenberg a été vivement sollicité d'entrer dans la ligue ; il s'y est refusé : il en est résulté de la mésintelligence entre lui et le prince d'Orange. — Les seigneurs, imputant la détermination d'Arenberg à Berlaymont, ont dit à celui-ci que, s'il s'était déclaré pour eux, son fils eût été nommé évêque de Liège. — Selon Berlaymont, M. de Meghem voudrait ne s'être pas autant avancé avec eux ; mais il ne sait comment se détacher de leur parti. — M. d'Arenberg, pour se soustraire à de plus grandes discussions, tâche de se débarrasser des affaires de Liège, afin de se retirer dans son gouvernement. — La résolution définitive des seigneurs, selon ce que Berlaymont a dit à la duchesse, est de faire et d'envoyer au Roi un écrit contre le cardinal. — Elle est toujours préoccupée de ce propos que Berlaymont lui a tenu : qu'un d'eux (le prince d'Orange) avait quelque dessein en tête ; on lui a affirmé que, dans un récent entretien, ce seigneur a dit à Montigny : « Un jour viendra pourtant où nous serons les plus forts. » — On a essayé de faire parler le pensionnaire Martini (1) sur un fait dont la découverte, aurait-il dit, lui coûterait la vie ; mais il n'a voulu rien dire. — La duchesse ne voit pas comment, en l'absence du Roi, on pourrait inviter le prince d'Orange à s'abstenir d'assister au conseil d'État, quand il s'y traite des affaires des états de Brabant, ou bien à ne pas intervenir dans les assemblées des états ; puisque, du temps du duc de Savoie, et le Roi étant présent, il agissait déjà comme il le fait aujourd'hui. — Elle a fait au cardinal la communication ordonnée par le Roi ; elle l'a trouvé prêt à obéir à S. M., et à s'accommoder à tout ce que paraîtra exiger le service du Roi, sans aucune considération personnelle. — Le cardinal l'a engagée, pour faire cesser les plaintes des seigneurs, à ne plus l'appeler à la *consulte*, ni aux délibérations sur des matières de finances,

(1) Voyez la page 227, à la note.

sauf dans les cas où elle le jugera absolument nécessaire. — Ouverture d'une loterie pour le payement de la solde arriérée des gens de guerre. La duchesse prie le Roi d'y contribuer pour 200,000 écus. — Elle voudrait que le Roi tâchât de donner satisfaction au comte d'Egmont, qui montre plus de zèle pour son service que les autres, en lui écrivant des lettres bienveillantes, en lui faisant écrire par quelque personne jouissant de sa confiance, et enfin en lui faisant payer quelque somme de la gratification qui lui a été accordée. — Elle est d'avis que S. M. témoigne au marquis de Berghes son peu de satisfaction de la manière dont il se conduit, et des absences qu'il fait de son gouvernement. — La venue du Roi est le seul moyen de rétablir les affaires aux Pays-Bas. — La duchesse lui envoie un écrit du président Viglius, par lequel il demande son congé et la récompense méritée par ses services; il a toutefois consenti à demeurer en charge jusqu'à l'arrivée du Roi. Depuis, ayant succédé à la prévôté de Saint-Bavon (1), il a dit à la duchesse qu'étant dans une meilleure position, il ne voulait pas grever les finances du Roi, en demandant une récompense. La duchesse pense néanmoins que S. M. devrait lui conférer l'office de chancelier de la Toison d'Or. — Mort du comte de Boussu (2), en qui le Roi a perdu un bon serviteur : la duchesse propose à S. M. de donner à son fils la bande d'ordonnances qu'il commandait. — Mort de M. d'Andelot, qui avait le bailliage de Dôle (3). (*Ital.*)

Liasse 325.

120. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 13 mars 1563.* La duchesse et le duc, son mari, récemment arrivé à Bruxelles, s'en remettent à ce que disposera le Roi touchant le mariage de leur fils Alexandre; mais ils insistent pour que S. M. leur restitue le château de Plai-

(1) Viglius avait été nommé par Paul IV, en 1556, coadjuteur de Luc Munich, dernier abbé de Saint-Bavon et premier prévôt de la collégiale qui remplaça cette antique abbaye. A la mort de Luc Munich, arrivée au mois de janvier 1563, il lui succéda. Comme il n'avait pas encore, à cette époque, pris les ordres sacrés, il les reçut des mains du cardinal de Granvelle.

(2) Jean de Hennin-Liétard, élu chevalier de la Toison d'Or, dans le chapitre tenu à Tournay en 1531, créé comte de Boussu en 1555. Il mourut au château de Boussu, selon le *Nobiliaire des Pays-Bas*, le 12 février 1563 (n. st.).

(3) Le texte des passages principaux de cette lettre sera inséré dans la *Correspondance*, n° XIX.

sance : seul moyen d'assurer la sécurité du duc. Si le Roi ne voulait y condescendre, elle le supplierait, en ce cas, d'accepter sa démission du gouvernement des Pays-Bas, afin qu'elle allât veiller aux intérêts de sa maison. (*Ital.*)

Liasse 523.

121. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 20 mars 1563.* Il le supplie de contribuer à ce que le Roi prenne de promptes résolutions sur ce qu'on lui écrit. Temporiser n'est pas de saison, alors que les Anglais et les Français sollicitent ce peuple, et qu'il est assez peu content, pour qu'on ait des motifs de crainte. — Si le Roi ne force pas Renard à obéir, d'autres oseront beaucoup. — Ogier de Bousbecq, qui a rempli la charge d'ambassadeur de l'Empereur en Turquie (1), a été à Bruxelles pendant quelques jours. Dans cette ambassade, il s'est conduit avec beaucoup de sagesse et d'intelligence, et a obtenu un succès très-flatteur. — Affaires d'Allemagne, de France, etc. — Le concile ne va pas bien : plaise à Dieu qu'il n'en résulte un schisme! Granvelle est toujours d'opinion que le moment n'était pas favorable pour le réunir. La gouvernante a résolu d'y envoyer, après les Pâques, les évêques d'Arras, d'Ypres et de Namur, et trois théologiens. — Pour satisfaire les états, qui forment de grandes plaintes contre les Anglais, on est occupé d'examiner s'il ne conviendrait pas de députer quelqu'un à Londres : le cardinal travaille sous main à faire adopter ce parti, qui servirait à animer lesdits états contre les Anglais, « attendu que ce que nous devons le plus craindre aujourd'hui, c'est que les gens de ce pays-ci soient bien avec les Anglais, la reine » étant, en matière de religion, ce qu'elle est (2). »

Liasse 523.

122. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 29 mars 1563.* — Affaires d'Angleterre et d'Allemagne.

Liasse 523.

123. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 31 mars*

(1) Voyez page 237, à la note.

(2) *Siendo assi que lo que devemos temer mas es que esté bien la gente de acá con los Ingleses en esta sazón, siendo la reyna en la religion qual ella es.*

1563. Mauvais effets produits aux Pays-Bas par la mort du duc de Guise (1).

Liasse 324. — (B. B.)

124. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Malines, le 14 avril 1563.* Le cardinal est venu en cette ville, pour y célébrer les offices pendant les saints jours. — Affaires de France et d'Allemagne. — Les choses sont, en apparence, un peu plus tranquilles aux Pays-Bas; mais ce calme apparent ne doit pas inspirer trop de confiance. — On a tant crié, qu'enfin le marquis de Berghes a fait brûler deux hérétiques à Valenciennes, mais sans bruit. — Berlaymont a dit à Madame que ledit marquis, trois ou quatre jours avant les Rameaux, vint secrètement à l'abbaye de Forêt, près de Bruxelles, où se rendirent, avec le même secret, le prince d'Orange et le comte de Hornes (2), et depuis le comte d'Egmont, amené par Montigny. Il ne sait ce qui a pu être traité dans cette entrevue; il voudrait qu'elle eût eu lieu dans de bonnes intentions. — Le prince d'Orange est parti pour Breda, d'où il se rendra en Hollande pour une couple de mois. — Hornes est chez lui. — Le marquis et Montigny sont en leurs gouvernements. — Egmont doit partir pour la Hollande; il a dit à Madame qu'il sera de retour au mois de mai. — M. de Berlaymont doit aussi s'absenter pour les affaires de sa maison. — L'éloignement de tous ces seigneurs donne à penser : on peut supposer qu'ils veulent laisser Madame dans l'embarras, en un temps où les mouvements d'Allemagne donnent de l'inquié-

(1) François de Lorraine, duc de Guise, assassiné d'un coup de pistolet par Poltrot, et mort six jours après, de sa blessure, le 15 février 1563.

(2) Philippe de Montmorency, comte de Hornes, frère du seigneur de Montigny. Il fut gentilhomme de la bouche de Charles-Quint, et le servit dans ses guerres. Nommé capitaine de la garde des archers de Philippe, après que ce prince eut été reconnu comme futur souverain des Pays-Bas, il l'accompagna, en cette qualité, en Allemagne, en Italie, en Espagne, et plus tard en Angleterre. Le Roi, étant parvenu à la souveraineté des Pays-Bas, le fit gouverneur du duché de Gueldre et du comté de Zutphen, et lui donna la Toison d'Or, dans le chapitre tenu à Anvers, au mois de janvier 1556. Il le nomma quelque temps après amiral de la mer et capitaine d'une des bandes d'ordonnances, mais en lui retirant sa charge de gouverneur, ce qui fit naître en lui un assez vif mécontentement. Lorsque Philippe II partit pour l'Espagne, en 1559, le comte de Hornes l'y suivit, pour remplir, près de sa personne, la charge de *superintendant* des affaires des Pays-Bas; mais il revint au bout de deux ans. Il fut appelé à siéger au conseil d'État par lettres patentes du 20 octobre 1561.

tude. — On lui a dit que les seigneurs ont envoyé au Roi un écrit contre lui : il engage le Roi à prendre à cet égard telle résolution que S. M. jugera convenable, sans aucune considération pour ce qui touche son particulier, n'ayant d'autre but que le bien du service de S. M. et la conservation de ces pays. — Il prie le Roi de rappeler de France son frère, le seigneur de Chantonay, que la reine mère, les Châtillons et ceux qui gouvernent à présent, voient d'un œil peu favorable; il demande pour lui l'ambassade de Vienne.

Liasse 524. — (B. B.)

125. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Malines, le 14 avril 1565.* — Affaires de France, d'Allemagne, etc. — Concile de Trente. — Renard, depuis le second ordre du Roi, se tait; il fait le malade, pour ne pas partir : s'il parvenait à ce but, l'autorité de S. M. serait foulée aux pieds. — Madame de Parme ressent vivement le délai que met le Roi à lui répondre sur le fait du château de Plaisance et le mariage de son fils. C'est au point, que le cardinal est obligé de fuir les occasions de se trouver avec elle, excepté au conseil, où d'autres sont présents, parce que, quand elle peut le tenir à part, elle passe toujours deux ou trois heures à se plaindre et à pleurer. Elle est résolue à se retirer, si elle n'obtient pas ce qu'elle demande, soit que le Roi lui donne son congé, ou non.

Liasse 525.

126. *Lettre autographe du conseiller d'Assonleville (1) au cardinal de Granvelle, écrite de Londres, le 17 avril 1563...* « Monsieur, comme je lui suis très- » humble et perpétuel serviteur, il ne se peut dire combien ces gens (j'entens » la pluspart de la court, des *lodries* (2) françois et flamens rethirez icy pour la » religion), se réjouissent, et le bruit qu'ilz font du mal entendu qu'ilz dient » entre V. S. et aucuns de noz seigneurs, et quelles choses ils forgent jour- » nellement, et quelles choses s'en escript de par delà par gens de leurs fac- » tions : de sorte que leur semble le tout gaigné par là, et disent ouvertement » que de là viendra la sédition et révolte... » (*Franç.*)

Liasse 524.

(1) Christophe d'Assonleville, conseiller au conseil privé, avait été envoyé par la duchesse de Parme vers la reine Élisabeth, pour se plaindre des infractions qui, du côté de l'Angleterre, ne cessaient d'être commises aux traités d'entre-cours existants entre les deux pays.

(2) Mauvais garnements, de l'allemand *luder*.

127. *Lettre autographe du conseiller d'Assonleville au cardinal de Granvelle, écrite de Durhamplace, le 24 avril 1563.* « C'est une grande confusion » de la multitude des nostres qui sont icy fuis pour la religion. On les estime, » en Londres, Sandvich et comarque adjacente, de xvij à xx mille testes. Il » y en a pluseurs qui désiroient retourner, comme Velsius (1) a dit au seigneur de Quadra et moy. » — D'Assonleville ajoute que « Velsius, qui s'est » enfui, parce que Lindanus le menaçoit de l'apppoigner, montre un grand » respect pour l'autorité de l'Église, surtout depuis qu'il s'est mis à lire les » livres nouvellement trouvés de Denis l'Aréopagite; » et, comme il est de grande autorité, spécialement en Hollande, de bonne vie et docte, qu'il annonce aussi l'intention de se faire d'Église, il lui semble que sa réduction serait d'honneur et de profit. (*Franç.*)

Liasse 524.

128. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 mai 1563.* — Elle a reçu les lettres du Roi, du 26 février et du 8 avril. Avec cette dernière, qui était de la main de S. M., lui est parvenue une liste de quelques personnes résidant à Anvers, qui sont suspectes d'hérésie : elle fera à ce sujet toutes les diligences possibles. — Depuis la réception de la dernière lettre du Roi relative à Renard, il a été fait à celui-ci de nouvelles instances, pour qu'il obéit aux ordres de S. M.; mais il s'en est encore excusé par plusieurs raisons, et principalement en alléguant l'état de sa santé : la duchesse attendra, pour agir ultérieurement, la réponse du Roi à sa lettre du 12 mars. — Elle a appris de Berlaymont que l'écrit que les seigneurs se proposaient d'adresser au Roi, pour lui demander le renvoi du cardinal de Granvelle, a été expédié, mais qu'il a été signé seulement du prince d'Orange, du comte d'Egmont et du comte de Hornes (2). — Quoique le marquis de Berghes et le seigneur de Montigny aient conduit toute cette intrigue, ils n'ont voulu signer ledit écrit;

(1) Il s'agit vraisemblablement ici de Juste Velsius, en flamand *Welsens*, né à La Haye. Velsius avait reçu le degré de docteur en médecine à Louvain, en 1542; il y avait fait quelquefois des leçons publiques à la place de Pierre Nannius, son ami, professeur au collège des trois langues. Soupçonné de luthéranisme, il se sauva de Louvain, pour éviter les poursuites des inquisiteurs. Plus tard, il se retira à Cologne. « Ce fut un homme assez docte, dit Bayle, mais fort » inconstant sur le chapitre de la religion. » Moréri en porte le même jugement.

(2) Cet écrit est la lettre du 11 mars 1563, dont le texte est inséré dans la *Déduction de*

mais ils ont donné aux trois seigneurs une lettre à part, contenant promesse d'approuver tout ce qu'ils auront fait. — Le seigneur de Glajon, qui, l'un des premiers, a pris part aux trames dirigées contre le cardinal, n'a pas non plus voulu signer : ce qui a indisposé contre lui les trois seigneurs, et a été cause que, pour ne pas se rencontrer avec eux, il n'a plus assisté au conseil. — Berlaymont a encore dit à la duchesse que le dessein des seigneurs est de s'absenter de la cour, jusqu'à ce qu'ils aient la réponse du Roi; que, si cette réponse est favorable à leurs prétentions, ils y reviendront; que, dans le cas contraire, ils continueront de s'en tenir éloignés. — Comme ces projets des seigneurs se sont ébruités, Egmont en fit dernièrement des reproches au comte d'Arenberg, qui lui répondit qu'il n'y était pour rien, et que, si leurs trames étaient connues, ils ne devaient l'imputer qu'à eux-mêmes, qui ne parlaient jamais d'autre chose. Egmont lui ayant répliqué que lui seul pouvait les avoir divulguées, Arenberg maintint ce qu'il avait dit, ajoutant que, si l'on voulait faire venir en sa présence celui qui l'accusait, il était prêt à lui donner un démenti. — « A ce propos, je » ne puis me dispenser d'informer V. M. qu'Egmont parle ordinairement avec » toute sorte de gens, disant qu'ils devraient s'unir pour la liberté et le bien » du pays : ce dont j'ai été extrêmement émerveillée, parce que, comme je » l'ai écrit autrefois à V. M., je le tenais pour le plus sincèrement attaché au » service de V. M. (1). » — Quelque dissidence s'étant élevée entre le président Viglius et Berlaymont, Egmont a voulu en profiter, pour attirer celui-ci dans la ligue des seigneurs; mais Berlaymont lui a répondu qu'il serait toujours uni avec eux en ce qui concernerait le service du Roi et le bien du pays, mais qu'il ne voyait ni l'un ni l'autre intéressé dans ce qui se traitait à présent. — Après avoir demandé au Roi le plus grand secret sur ce qu'elle lui confie, la duchesse termine, en lui représentant la nécessité de sa présence aux Pays-Bas, tant pour les choses de la religion, que pour toutes les autres affaires de l'État. (*Ital.*)

Liasse 323.

*l'innocence de messire Philippe de Montmorency, conte de Hornes, etc.*, imprimée au mois de septembre 1568.

(1) *Et in questo proposito, non posso lasciar di dire a V. M. che Eghemont fa pratiche ordinarimente con ogni uomo, dicendo che doveriano unirsi per la libertà et beneficio del paese, del che sono restata molto maravigliata, perchè, come altre volte ho scritto a V. M., mi pareva il più sincero et il più libero nel servizio della Maestà Vostra.*

129. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 9 mai 1563.* Affaires de Valenciennes et de Tournay. — Le marquis de Berghes ne prête point à l'exécution des ordres du Roi un appui sérieux; il s'obstine à ne pas résider dans son gouvernement, préférant se livrer à des intrigues politiques, et s'occuper de ses affaires privées, qui paraissent être dans un grand désordre. — L'évêque de Tournay assure que Montigny a mangé gras pendant tout le carême; lui et son frère disent hautement que c'est mal, de verser du sang pour les affaires de religion. — Le prince d'Orange et le comte d'Egmont se sont éloignés de Bruxelles, annonçant qu'ils ne reviendront que dans le cas où le Roi leur accorde ce qu'ils ont demandé; mais, comme cette absence ne produit aucune sensation, ils ne tarderont pas à revenir.

Liasse 524. — (B. B.)

130. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 9 mai 1563.* Affaires d'Allemagne et de France.

Liasse 525.

131. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 16 mai 1563.* Le roi Très-Chrétien et la reine mère lui ont envoyé le seigneur d'Oysel, pour lui rendre compte de la paix qu'ils ont conclue avec le prince de Condé, et lui faire, touchant le concile et la religion, les propositions dont il remet copie à sa sœur. — La manière dont les choses se passent en France lui cause beaucoup de peine.

Liasse 525.

132. *Lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 mai 1563.* Affaires d'Allemagne. — Le duc de Parme ne veut point quitter les Pays-Bas, sans avoir obtenu la restitution de la citadelle de Plaisance. — Le prince d'Orange a eu à Breda une entrevue secrète avec le duc de Clèves (1).

Liasse 524. — (B. B.)

133. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 mai 1563.* Elle remercie le Roi de la réponse qu'il lui a faite par le dernier

(1) Guillaume, dit le Riche, duc de Gueldre, de Clèves, de Berg, de Juliers, comte de la Marck et de Ravensberg. Il avait épousé, en 1546, Marie, fille du roi des Romains, Ferdinand. Il mourut le 25 juin 1592.

courrier que le duc, son mari, et elle lui avaient envoyé, touchant les intérêts de leur maison. — Elle a appris avec reconnaissance les bonnes intentions du Roi; mais elle insiste pour qu'elles soient suivies d'effet, s'il veut éviter leur ruine. (*Ital.*)

Liasse 523.

134. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 22 mai 1563.* Affaires d'Allemagne. — Portesin, serviteur de M. de Dissey, est parti pour l'Espagne, afin d'y plaider les intérêts de Renard contre lui (Granvelle). C'est le même qui écrit de sa main ces fameux billets de six lignes fabriqués par Renard, et dans lesquels le cardinal était vilipendé. — Pour que Perez juge des moyens qu'on emploie, afin d'émouvoir le peuple, Granvelle lui dit « qu'on a fait courir le bruit que le duc d'Albe allait venir aux Pays-Bas, pour » les tyranniser (1). »

Liasse 523.

135. *Lettre du Roi à la duchesse de Parme, écrite de Madrid, le 15 juin 1563.* Il répond aux lettres de main propre de la duchesse des 12, 13 mars et 22 mai. Il la remercie de la peine qu'elle prend pour le redressement des affaires aux Pays-Bas, principalement en ce qui touche la religion : « objet, dit-il, » qui me donne le plus de souci. » — Il la prie instamment de continuer à s'employer auprès des seigneurs, pour qu'ils la secondent à cet égard, et surtout de tâcher que le marquis de Berghes réside dans son gouvernement, qui a tant besoin de sa présence. — Il croit bien à ce que la duchesse lui dit, qu'elle ne pense à autre chose qu'à assoupir les dissensions qui se sont élevées aux Pays-Bas; il l'en remercie, et l'invite à ne pas se décourager. — Si ses affaires le lui permettaient, il se rendrait dans ces provinces, comme elle le lui conseille, et comme il le trouve lui-même convenable. Les cortès de Castille vont se terminer; celles d'Aragon s'ouvriront ensuite : il sera libre après, et jugera de ce qu'il pourra faire. — Il a vu les écrits qu'elle lui a envoyés de Viglius; il se réjouit de ce que le président offre de rester en charge jusqu'à son arrivée aux Pays-Bas, et approuve la mercède que la duchesse propose en sa faveur. — « Quant à l'avis que vous nous donnez de ce qui se passe entre les seigneurs

(1) *Han publicado que el duque de Alva venia aquí, para tyrannizar estos Estados.*

» principaux, de leur mauvais comportement (*mal modo*), et des intelligences  
 » qu'ils pratiquent, je vous remercie beaucoup du soin que vous apportez à  
 » entendre le tout, pour obvier à ce qu'il n'en résulte aucun inconvénient. Il im-  
 » porte, et je vous en prie, que vous continuiez en cela; ici on fera tout ce qui  
 » sera possible pour vous seconder. — Quant à la haine et au mauvais vouloir  
 » qu'ils montrent contre le cardinal de Granvelle, j'ai vu ce que vous m'écrivez,  
 » et l'occasion qu'ils ont prise pour s'en aller dans leurs gouvernements, avec  
 » intention de ne retourner, jusqu'à ce que j'aie statué sur ce fait. La lettre qu'ils  
 » m'ont écrite sur cette matière, était signée des comtes d'Egmont et de Hornes;  
 » je vous en fais passer copie. Tisnacq me la donna, sans savoir ce qu'elle conte-  
 » nait; seulement, il me dit que le comte d'Egmont lui avait expressément re-  
 » commandé de la remettre entre mes mains. Je leur ai répondu par la main de  
 » Tisnacq (1)... Quoique je leur dise, en général, que l'un d'eux vienne ici, je  
 » désirerais que ce fût le comte d'Egmont, et je lui écris même à part, de main  
 » propre. — Il faut que vous fassiez montre de ne savoir rien de tout ceci, jus-  
 » qu'à ce que le comte d'Egmont vous en parle, et vous demande la permission  
 » de venir, que vous lui accorderez. Mon but en cela est de les diviser et de ga-  
 » gner du temps: il me paraît, d'ailleurs, que M. d'Egmont, séparé des autres,  
 » sera plus traitable, et plus facile à mettre à la raison. »

Liasse 523.

136. *Lettre du Roi au cardinal de Granvelle, écrite de Madrid, le 15 juin 1563.* — Remerciements pour son exactitude. — Procès à intenter au conseiller Renard. — Affaires du duc de Parme. — Impossibilité de changer, quant à présent, les ambassadeurs en France et en Angleterre.

Liasse 524. — (B. B.)

137. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 17 juin 1563.* Madame, ayant ordonné la levée de six enseignes d'infanterie, pour les affaires de Tournay et de Valenciennes, et ayant voulu que ces enseignes dépendissent immédiatement d'elle, en donna le commandement à Blondel (2), qui, pendant la guerre, eut la charge de Philippeville. — Les sei-

(1) Cette réponse, écrite en français, comme la lettre des seigneurs, portait la date du 6 juin 1563. Elle est connue.

(2) Antoine de Blondel, seigneur de Haultbois. Sa commission de chef et colonel de ces six

gneurs, prétendant que, dans leurs gouvernements, tout leur soit subordonné, se sont plaints de cette disposition (1). Le marquis de Berghes s'est rendu à Tournay, pour se concerter à ce sujet avec le seigneur de Montigny, et le comte d'Egmont y est allé également : tout cela, sans l'agrément de Madame. — Le prince d'Orange a reçu à Breda le duc de Clèves, et il n'en a pas non plus informé la gouvernante. — Si le Roi ne vient aux Pays-Bas, tout espoir d'y rétablir les affaires se perdra, car elles vont chaque jour en empirant; « et, si » j'osais le dire, c'est chose risible, de nous envoyer des dépositions faites en » Espagne devant les inquisiteurs (2), pour que nous cherchions ici des hérétiques, comme s'il n'y en avait pas ici des milliers auxquels nous n'oserions » rien dire, et dont les officiers du Roi n'appréhendent aucun. Il y a en effet » plus d'un an, qu'on n'a pris un seul calviniste à Anvers (3). » — Il n'y a moyen

enseignes est du 21 mai 1563. Elle porte qu'il « les mènera, conduira et employera au » service du Roi, selon et ensuivant la charge qu'il recevra de sa part. » (*Registre aux patentes de guerre, de 1558 à 1566.*)

(1) On lit, dans les *Notules du conseil d'État*, rédigées par le secrétaire Berty, à la date du 27 mai 1563 : « L'on leut la lettre de monseigneur de Berghes, du xxvj<sup>e</sup> de ce mois, par laquelle il se deult de la charge de coronnel donnée à Blondel. Sur quoy, a esté résolu de luy » répondre que l'on ne fait lever ces vj enseignes, pour tant seulement servir en Haynault, » mais aussy en Tournay et ailleurs, que besoing pourra estre, et aussy pour les accroistre; » si la nécessité le requiert; et, que les employant, il fault qu'il y ait qui les meine et conduise, et que Son Alteze n'entend, sinon que, estans à Vallenchiènes et ailleurs, en son » gouvernement, ledict Blondel doibve luy obéir; aussy, que luy marquis ne sera pas tousjours » en Vallenchiènes, et qu'en son absence, il convient qu'il y ait qui les gouverne; aussy, que » ordonnant Son Alteze les capitaines, il n'y a l'autorité, chez ledict Blondel, que en Italie » et aultres pays prétendent les coronnelz, et que Son Alteze entend que, du passé, il y a eu » coronnelz et à Philippeville et à Mariebourg, et ailleurs, sans qu'elle puisse estre informée » d'aucune difficulté que lors l'on ait mis en avant. »

Le cardinal de Granvelle, le comte d'Egmont et le président Viglius assistaient, avec la duchesse de Parme, à la séance du 27 mai.

(2) Allusion à la lettre du Roi du 8 avril, mentionnée en celle de la duchesse de Parme, du 9 mai, ci-dessus.

(3) *Y si lo osasse dezir, es cosa de risa enbiarnos deposiciones que se hazen ay delante de los inquisidores, para que busquemos aqui hereges, como si no lo professassen aqui millares, á los quales no osariamos dezir nada, ny ya los apreenden los ministros, que mas de un año ha que no se tomo calvinista en Envers.*

de rien tirer des états: ceux qui devraient aider dans les négociations avec eux, y nuisent au contraire, et avec tant d'impudence, qu'ils ont fait dire à Madame que, si elle voulait embrasser leur parti, elle verrait comme les choses iraient différemment, et qu'ils feraient alors en sorte que les états lui donnassent à elle-même de grandes sommes. — Si les amis que M. d'Egmont a en Espagne pouvaient le gagner, et, en lui ouvrant les yeux, le faire changer de conduite, ce serait un grand point. — « Que, pour l'amour de Dieu, ajoute le cardinal, » S. M. ne gâte ses affaires, à cause de moi! car je serai content que d'autres les » traitent, s'ils le font bien (1). » — Levées faites par le roi de Danemarck. — Affaires de France et d'Angleterre. — Dans un post-scriptum, Granvelle demande avec instance que le seigneur de Chantonay, son frère, soit rappelé de France; il désirerait que le Roi lui confiât l'ambassade d'Allemagne.

Liasse 523. — (B. B.)

138. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 20 juin 1563.* — Affaires de Danemarck.

Liasse 523.

139. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 27 juin 1563.* Affaires du concile de Trente; d'Angleterre et d'Allemagne. —

Les signataires de la requête contre lui menacent de soulever le peuple, au cas que le Roi ne fasse pas droit à leur demande. Le cardinal est tout prêt à se retirer des affaires, si sa retraite peut conduire au rétablissement de la tranquillité. — « Afin qu'à cause de moi, le service de S. M. ne souffre en aucune manière, je » désire que vous la suppliiez de nouveau de ne négliger, par égard pour moi, » rien de ce que ses intérêts réclament. Si S. M. juge convenable que je m'é- » loigne des affaires, ou toute autre chose, qu'elle me le mande librement; je lui » obéirai de bien bon cœur. Si elle ne croit pas que mon éloignement lui soit » utile, — comme peut-être on ne se contentera pas de l'annonce qu'elle viendra » bientôt, qu'alors elle réglera ce point et tous les autres, avec l'avis des sei- » gneurs, et, pour qu'en attendant sa venue, à laquelle beaucoup ne croient » pas, il ne se fasse quelque mal irremédiable, — qu'elle voie si elle voudra dire

(1) Y, por amor de Dios, no gaste por mi respeto Su Magestad sus negocios, que me contentaré harto que los tracten otros, si lo hazen bien.

» qu'elle pense à m'employer ailleurs : car il ne serait pas juste qu'ayant servi  
 » tant d'années, je quittasse les affaires sans satisfaction aucune. En même temps,  
 » S. M. écrirait de sa main à chacun des seigneurs à part, et les exhorterait à  
 » s'employer pour la tranquillité de ces États (1). » — Il insiste sur la nécessité  
 de s'attacher le comte d'Egmont. — « J'ai écrit différentes fois, dit-il, qu'il con-  
 » venait de gagner M. d'Egmont. C'est celui à qui S. M. peut se fier, plus qu'à  
 » tous les autres. Il a de la présomption, et, en lui accordant quelque faveur  
 » extraordinaire, signalée, que les autres n'obtiendraient pas, on arriverait à ce  
 » double résultat : qu'on inspirerait de la jalousie à ceux-ci, et qu'on se le ren-  
 » drait favorable. Or, si cette ligue pouvait se rompre, tout irait par terre et en  
 » fumée, et la réputation de S. M., ainsi que son autorité, s'en accroitraient (2). »  
 — M. d'Egmont se plaint de n'avoir pas touché un maravedis de son *ayuda de costa* (3), quoiqu'on lui eût promis de lui faire compter 25,000 écus. — Une  
 personne lui demandant, il y a trois jours, quel grief il avait contre le cardinal,  
 il répondit que, comme particulier, il n'en avait aucun; qu'il était ami du car-  
 dinal; qu'il désirerait le voir pape, ou vice-roi de Naples, ou appelé à toute  
 autre charge qu'il plairait au Roi de lui confier. — Granvelle pense qu'il faudrait

(1) *Porque por el mio ninguna cosa se dañe del servitio de Su Magestad, desseo que Vuestra Merced vuelva á suplicarla que, por mi respecto, no se dexa de hazer nada de quanto viesse cumplir á su servitio, y que, si le pareciese que conviene que me aparte de los negocios, ó qualquiera otra cosa, me lo mande libremente, que obedesceré de muy buena voluntad : y si le parece que á su servitio non cumple que me aparte, porque quizá no se contenteran con que diga S. M. que verna brevemente, y que mirará de proveer á esto, y á todo lo demas, con su parescer dellos, porque, entretanto que se espera la venida, luqual no creen muchos, no se haga algun tiro que sea despues sin remedio, vea S. M. si querra dezir que va pensando como poderme emplear en otra cosa, porque, habiendo servido tantos años, no salga sin alguna satisfaccion, y con tanto escribiendo á cada uno dessos á parte, y de su mano, exhortandoles á que miren por el sociogo destos estados.*

(2) *He escripto diversas vezes que era bien ganar á Mons. d'Aigmont. Él es de quien Su Magestad puede hechar mano y confiar, mas que de todos los otros, y es amigo de humo; y haziendole algun favor extraordinario, señalado, que no se haga á otro, demas que sera ganarle, mucho pondra zelos á los otros. Y si en algo se pudiesse desconcertar esta liga, todo yria por tierra y en humo, con reputacion de S. M., y establecimiento de su auctoridad.*

(3) Voyez page 185, ci-dessus.

lui promettre, dans l'occasion, le commandement en chef des troupes, car il ne veut point de poste qui l'éloignerait des Pays-Bas.

Liasse 523. — (B. B.)

140. *Lettre du cardinal de Granvelle à Gonçalo Perez, écrite de Bruxelles, le 5 juillet 1563.* Ceux d'Anvers envoient un courrier à Madrid, pour réclamer contre l'érection d'un évêché dans leur ville. Ils ont demandé à Granvelle des lettres de recommandation; il s'en est excusé, de manière à ne leur donner de motifs de mécontentement. Ils continuent à venir et à manger chez lui. — Granvelle se plaint beaucoup de la conduite du marquis de Berghes dans les affaires de son gouvernement. Celui-ci est venu à Bruxelles, pour traiter de vive voix du fait de Valenciennes, quoique Madame lui eût mandé de le faire par écrit. — Dans le principe, Madame voulait aller en personne à Valenciennes : mais aucun des seigneurs ne fut de cet avis, et n'offrit de l'accompagner. — Le marquis de Berghes ne chante jamais autre chose, sinon qu'il faut couper le mal dans sa racine, et pour cela assembler les états généraux. — Il dit hier à Madame qu'il s'étonnait qu'elle pût vivre tranquille, dans la situation où sont les affaires, sans recourir à cette assemblée. Madame lui répondit qu'elle ne voyait pas le fruit qu'on en pourrait tirer, puisque, depuis cinq années, on n'obtenait rien des états de Brabant, quoique les autres eussent consenti. — Il y a peu de jours que le comte d'Egmont, se trouvant au conseil, avec Madame, le président et le cardinal, dit qu'il lui paraissait toujours bien que les édits concernant la religion s'exécutassent : ce qui prouve qu'il serait bon, si les autres ne le gâtaient pas. — Ces jours passés, les seigneurs se sont réunis à Tournay, à Bostel et en d'autres lieux, pour se concerter sur la réponse à faire au Roi.

Liasse 523. — (B. B.)

141. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 14 juillet 1563.* Le 29 juin, elle a reçu deux lettres du Roi, en date du 13 : l'une de la main de S. M., l'autre de la main de Gonçalo Perez, auxquelles elle répondra une autre fois. — Le soir même de l'arrivée du courrier qui les apporta, M. d'Egmont vint la voir, et lui remit la lettre du Roi (écrite à la duchesse) touchant le voyage dudit comte en Espagne. Il lui dit que, quoiqu'il eût résolu de ne pas quitter les Pays-Bas, cependant il ferait volontiers ce voyage, pour aller baiser les mains de S. M.; mais que d'aller à la cour, pour rendre compte

des affaires du pays, cela ne dépendait pas de lui, mais des seigneurs, comme du prince d'Orange, du comte de Hornes et des autres, s'excusant en conséquence autant qu'il le pouvait. Elle n'a rien négligé pour le faire changer de résolution; mais ç'a été sans succès : seulement il a fini par dire qu'il y penserait encore, et qu'il en consulterait avec les deux autres (le prince d'Orange et le comte d'Egmont), sans lesquels il ne pouvait rien résoudre. — La duchesse rend compte au Roi d'une conférence qu'elle a eue avec le marquis de Berghes, et des délibérations qui ont eu lieu, au conseil d'État, les 5 et 7 juillet, touchant les affaires de Valenciennes. Le marquis s'étant bien conduit dans cette circonstance, elle engage le Roi à lui écrire une lettre de remerciement. — Le prince d'Orange et le comte de Hornes sont de retour depuis le 10. Le 11, ils vinrent rendre visite à la duchesse, en compagnie du comte d'Egmont. Ce dernier lui dit que, le Roi ayant répondu à la lettre qu'eux trois lui avaient écrite, tant en leur nom, qu'en celui d'autres seigneurs de l'Ordre et de gouverneurs des provinces, il était convenable qu'ils convoquassent et consultassent sur la réponse à faire à S. M. les mêmes personnages; qu'ils avaient voulu en informer la duchesse, et qu'ils lui demandaient son autorisation à cet effet. Elle repartit qu'ils pouvaient traiter la chose par correspondance; que cela ne ferait pas tant de bruit, et déplairait moins au Roi. Le comte d'Egmont répliqua que, si la réunion des seigneurs à Bruxelles était désagréable à la duchesse, elle pourrait avoir lieu ailleurs, mais qu'il était impossible à eux trois de répondre au Roi, sans la participation de ceux qui avaient concouru à l'envoi de leur première lettre. — La duchesse, voyant bien que l'assemblée des seigneurs se ferait sans son consentement, si elle le refusait, a préféré l'autoriser à Bruxelles même, parce qu'elle pourra mieux pénétrer ce qui se traitera en cette ville, qu'ailleurs. — Ce point ayant été arrangé, la duchesse leur demanda s'il n'y avait pas quelque moyen d'accommoder leurs différends avec le cardinal de Granvelle. Le prince d'Orange répondit aussitôt qu'il n'en voyait aucun. Le comte d'Egmont parla dans le même sens. — La duchesse demanda alors qu'un d'eux se rendit auprès du Roi, pour l'informer particulièrement de ce qui se passait. Là-dessus, le comte de Hornes paraissait disposé à prendre la parole; mais le comte d'Egmont l'en empêcha, montrant à la duchesse la lettre qu'ils avaient écrite au Roi, ainsi que la réponse de S. M., et se plaignant de ce que celle-ci avait tant tardé. — La duchesse s'est déterminée à envoyer au Roi son secrétaire

Armenteros, afin de l'instruire avec plus de détail de l'état des affaires (1).

Liasse 523.

142. *Très-longue lettre du cardinal de Granvelle au Roi, écrite de Bruxelles, le 14 juillet 1563.* Désobéissance de Renard. — Affaires de la religion : mollesse des officiers. — Refus de Berghes et de Montigny de s'associer aux mesures prises à Valenciennes et à Tournay contre les hérétiques. — Nouveaux évêchés : opposition des religieux de Tongerlo et de Saint-Bernard, soutenue par le prince d'Orange et M. de Berghes. — Mal que cause le chancelier de Brabant. — Le conseil de Flandre s'acquitte bien de ses devoirs. — Affaires d'Allemagne. — Il est possible que, d'après la lettre du Roi, M. d'Egmont parte pour l'Espagne ; les deux autres ne se décideraient jamais à un tel voyage, malgré toutes les instances de S. M. Si le comte d'Egmont le fait, c'est avec l'espoir de rapporter une décision conforme aux vœux des seigneurs. — Granvelle se dévoue de nouveau à ce que le service du Roi pourra exiger. — Il discute longuement les raisons pour lesquelles les seigneurs ne peuvent intervenir au conseil des finances, au conseil privé et à la *consulte*, comme ils le voudraient. — Le prince d'Orange ambitionne la direction des quatre chefs-villes de Brabant ; le ressentiment qu'il a contre le cardinal vient de ce que celui-ci s'est opposé avec fermeté à ses prétentions. — Rodomontades de ce prince sur les forces dont il dispose en Allemagne et sur la puissance des princes, ses alliés, etc.

Liasse 524. (B. B.)

143. *Lettre de fray Lorenço de Villavicencio (2) au secrétaire Erasso, écrite de Bruxelles, le 14 juillet 1563.* Il l'informe qu'Alonso del Canto tient prisonniers trois hérétiques, savoir : l'un à Bruges, nommé fray Andres Muñis, l'autre à Bruxelles, nommé Fustamanta, et le troisième, nommé Antonio de Avalos. Il les aurait envoyés en Espagne, sans l'opposition de Viglius. — Fray Lorenço dit que le Roi devrait écrire à ce sujet, de bonne encre, à Madame, au cardinal et au président.

Liasse 523.

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XX.

(2) Ce religieux avait été envoyé aux Pays-Bas par le Roi, pour lui rendre compte de l'état des affaires de la religion.

144. *Lettre de Gonçalo Perez au cardinal de Granvelle, écrite le 21 juillet 1565.* Le Roi est impatient de connaître l'effet de sa lettre aux seigneurs. — Si Granvelle se retirait de l'administration des Pays-Bas, le Roi devrait lui confier la direction générale des affaires de la monarchie.

Liasse 524. — (B. B.)

145. *Lettre du comte d'Egmont au Roi, écrite de Bruxelles, le 22 juillet 1565. (De sa main.)* Il expose au Roi les raisons qui ne lui permettent pas de se rendre en Espagne, pour le fait du cardinal de Granvelle, selon le désir que S. M. lui en a exprimé ; il est prêt d'ailleurs à faire ce voyage, si le Roi juge à propos de le mander pour un autre objet (1). (*Franç.*)

Liasse 525.

146. *Lettre de la duchesse de Parme au Roi, écrite de Bruxelles, le 25 juillet 1565.* Le comte d'Egmont vint la prier, il y a cinq jours, d'expédier un courrier au Roi, par lequel il désirait répondre à une lettre qu'il avait reçue de la main propre de S. M. Il lui dit qu'il était prêt à aller là où le Roi le lui commanderait, pour son service; mais que de se rendre en Espagne, pour discuter sur le fait du cardinal de Granvelle, cela ne convenait ni à sa réputation, ni au service même de S. M. — La duchesse lui répondit, quant au courrier, que, pour lui complaire, elle l'expédierait volontiers; elle en agit ainsi, parce qu'elle savait que les seigneurs devaient, sous un ou deux jours, prendre une résolution sur ce que le Roi leur avait écrit, d'envoyer l'un d'eux à sa cour : résolution qu'ils ont prise en effet. — La duchesse dit, de plus, au comte d'Egmont, qu'elle aurait bien désiré qu'il satisfît aux ordres du Roi, et répondit ainsi à la confiance que S. M. lui montrait : mais il répliqua que, toujours, lorsque le Roi l'appellerait pour son service, il serait prêt à se rendre à son commandement, sans épargner fatigues ni travaux, mais que cela ne lui était pas possible pour l'affaire du cardinal. — La duchesse prie le Roi d'attendre, pour se déterminer sur cet important objet, l'arrivée de son secrétaire Armenteros, qui, dans les huit jours sans faute, se mettra en route. — Il y a quatre jours, les seigneurs de l'Ordre, mentionnés en la lettre précédente de la duchesse, savoir : le marquis de Berghes, les comtes de Meghem et de Mansfelt, le seigneur

(1) Voyez le texte de cette lettre dans la *Correspondance*, n° XXI.